

Bulletin Municipal Les Mazures



n° 89
Août 2019



Sommaire

Bulletin Municipal n°89 - 2019

2 Sommaire

3 Edito de Mme le Maire

À la une

4 Récapitulatif - État civil

5 Communication - Les réseaux sociaux

6 La station d'épuration

8 Le JT des Mazures

9 Nettoyage de printemps

10 Exposition «Margaux & compagnie»

11 Les anciens - révisions du code de la route

12 Cérémonie citoyenne - remise des cartes électorales

13 Fête du centre socio-culturel

14 Madame le Maire, chevalier de l'ordre national du mérite

15 Initiation à la pêche avec les enfants du centre social

16 Ardennes Méga Trail

18 Carte blanche aux chasseurs d'images

Votre commune en action

20 Vos élus au travail

Rétrospective

22 Bibliothèque - Rencontre avec Corinne Dreyfuss

24 Judenlager : Visite au mémorial de la Shoah & Drancy

25 Concert-conférence : «Histoire du rock» par Marc Dubois

26 73ème congrès départemental des anciens combattants

28 Une rose, un espoir

29 8 mai : commémoration de l'armistice

30 Voyage des anciens : domaine de chantilly
& théâtre à Paris

32 Festival Contrebande

34 Concert à l'église saint-rémi :
«Passion selon Saint-Matthieu», chœur A TEMPO

35 Salon GeneArden 2019

36 Fête patronale

37 Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940

38 Le jeu des 1000 €

40 Voyage des anciens : week-end à Lyon & Perouges

Informations diverses

43 Multi-accueil «Les lutins»

Rappels

44 Centre socio-culturel

46 Information sur la facturation des ordures ménagères

47 EDF - visites électriques

Histoire de Les Mazures

48 Histoire de l'Église de Les Mazures

Autres

50 Démarches administratives

52 Vie pratique

54 Programmation des animations

55 Programmation des commémorations

Édito du maire



Chers Mazuroises, chers Mazurois,

Nous voici déjà début Août, avec des températures exceptionnelles. L'été c'est aussi vivre autrement, tranquillement, se retrouver en famille, entre amis, de profiter ensemble de la vie.

Un premier semestre qui voit l'achèvement des travaux de réhabilitation du quartier des Hayettes, avec la maison des services, la salle d'arts martiaux et d'évolution artistique, ces équipements seront opérationnels en septembre 2019.

Les Mazures, votre commune, une commune dynamique, qui accompagne les évolutions numériques. Une commune à la pointe de nouvelles technologies. Désormais, nous avons notre compte Facebook, Twitter, Instagram.

Un JT – Journal Télévisé – en direct, qui nous permet de communiquer dans l'instantanéité des événements, c'est de l'information en temps réel, nous sommes regardés des quatre coins de France et aussi de l'étranger. Une belle vitrine pour notre développement. Le prochain JT aura lieu fin Août.

Nous nous retrouverons donc début septembre, une rentrée riche en événements avec en premier la célébration du 75ème anniversaire de la libération des Mazures, par un défilé-reconstitution le 3 septembre, suivi le 7 septembre de la brocante en nocturne et d'un bal « Ambiance Libération ».

Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire.

- Robert Orben (Artiste – Ecrivain)



Festival
Contrebande,
le 25 mai 2019

Je vous souhaite une très belle fin d'été et une bonne lecture de ce 89ème bulletin, mémoire de la vie de notre village.

Elisabeth BONILLO DERAM,
Maire de Les Mazures

Conseillère Départementale du Canton de Bogny-Sur-Meuse

Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,
Maire de Les Mazures

Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Claude Pérignon, Loetitia Da Silva-Manquillet, Benoît Didier, Amélie Gesnot

Crédit photographique

Claude Pérignon, Loetitia Da Silva-Manquillet, Jean-Pierre Bonillo, Philippe Gonçalves, Amélie Gesnot

www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement

Impression

Sopaic Repro
Charleville-Mézières



Récapitulatif - ÉTAT CIVIL



PACS 5 avril 2019
Alain Daniel HUREL
& Karine Thérèse ROCHETTE



PACS 3 juin 2019
Michel Jérémy ROGER
& Laurie REGNIER



PACS 19 juillet 2019
Benoît OBINO
& Lisa VOISIN

Naissances



- Arthur BOUZIN, le 14 juillet 2019

PACS



- Alain Daniel HUREL & Karine Thérèse ROCHETTE, le 5 avril 2019
- Michel Jérémy ROGER & Laurie REGNIER, le 3 juin 2019
- Benoît OBINO & Lisa VOISIN, le 19 juillet 2019

Mariages



- Grégory Michel PIOT & Marie-Claire Gabrielle Madeleine LEBLANC, le 20 juillet 2019

Décès

- Marie-Thérèse LOUVET, le 23 juillet 2018
- Claude Marc VALSESIA, le 14 février 2019
- Monique Louise BAUDRILLARD, le 11 avril 2019
- Christiane Simonne HAAS, le 22 mai 2019



Communication - LES RÉSEAUX SOCIAUX



LE JT DES MAZURES



LesMazures08



@LesMazures08



les_mazures



La commune s'est étendue sur les réseaux sociaux avec la création d'un compte twitter pour l'actualité rapide et d'un compte instagram pour les photos.

Un nouveau format de communication a fait également son apparition ces derniers mois, le **JT des Mazures**.

Qu'est-ce que le JT des Mazures ?

C'est un journal interactif en Facebook Live où les habitants peuvent poser des questions aux élus et aux invités en direct. Les participants abordent à chaque JT des thématiques précises concernant la vie dans la commune.

Il permet de communiquer sur l'agenda de l'année en cours, de donner une visibilité plus grande aux entreprises, aux associations ou encore à la saison estivale de la commune...

Ce journal est aussi un moyen de faire participer les habitants et de leur donner la parole sur les thématiques choisies.

Le JT des Mazures est avant tout une manière de communiquer sous forme de partages et d'échanges avec les citoyens.

Où voir et/ou revoir ces émissions ?



Le site de la Mairie :
<http://www.lesmazures.fr/decouvrir/le-village/le-jt-des-mazures.html> -
rubrique «Le JT des Mazures»



Le Facebook de la commune :
<https://www.facebook.com/LesMazures08/>

LA STATION D'ÉPURATION



Qu'est-ce qu'une station d'épuration ?

C'est une installation destinée à épurer les eaux usées domestiques ou industrielles et les eaux pluviales avant le rejet dans le milieu naturel. Le but du traitement est de séparer l'eau des substances indésirables pour le milieu récepteur. Elle est souvent installée près d'un réseau de collecte.

Une station d'épuration est constituée d'une succession de dispositifs, conçus pour extraire en différentes étapes les différents polluants contenus dans les eaux. La pollution retenue dans la station est transformée sous forme de boues. La succession des dispositifs est calculée en fonction de la nature des eaux usées recueillies sur le réseau et des types de pollution à traiter.

Organisation de la gestion de la station

La surveillance et la maintenance de la station d'épuration était essentiellement assurée par le regretté Georges Velin qui heureusement avait initié Edouard Landzwojczak qui l'accompagnait.

Aujourd'hui 3 élus : Ali Bitam, Hervé Rogissart et Edouard Landzwojczak s'investissent pour l'assainissement général.

Au quotidien, c'est Edouard qui assure une présence chaque jour, dimanche compris.

Stéphane Coppée, employé communal, a été initié sur la question. Il visite également la station plusieurs fois par semaine et en cas d'absence ou empêchement d'Edouard.



N'étant pas biodégradables, les lingettes sont un "fléau" pour la station car elles restent coincées dans les moteurs.

Des travaux importants et coûteux

Mauvaise surprise à la découverte du vol de garde-corps, d'échelles et même d'un pont que seuls des « professionnels » ont pu opérer !!

Le remplacement s'est imposé ainsi que l'installation d'un dispositif sécuritaire, alarme et vidéo-surveillance. L'ensemble extérieur de la station est désormais contrôlé par 4 caméras qui balayent tout le site. De même à l'intérieur des deux locaux, de pilotage et de tamification des boues...

Coût à assumer par la collectivité :

- **Matériel remplacé** - 12 783,60 €
- **Ensemble sécurité** - 1860 €



Le fonctionnement de la station



C'est à cet endroit que s'effectue la séparation des eaux de pluie et des eaux usées.

Les tamis permettent d'éliminer une très grande partie de la matière organique en pré-traitement.



Le bassin d'aération est un bac où les eaux usées sont mises en contact avec la boue activée et où une forte concentration d'oxygène est entretenue au moyen d'aérateurs qui maintiennent la boue en suspension.

La zone de contact est un bassin agité, de type mélange intégral, recevant les eaux d'alimentation et le recyclage.



Le clarificateur est placé en sortie du bassin d'aération. Il a 3 fonctions : séparation de la boue et de l'eau épurée, une 2ème permettant ensuite une recirculation des boues concentrées vers la zone anoxie et enfin un stockage temporaire des boues.

Après traitement, l'eau épurée est rejetée dans la rivière. Le canal de rejet permet de mesurer et enregistrer en continu les volumes d'eau rejetés.



Le bassin d'orage permet de retenir les eaux pluviales excédentaires produites lors d'un orage.

Les boues produites lors du traitement biologique au clarificateur s'accumulent au fond et sont dirigées vers les puits à boues.



Les boues sont ensuite stockées dans le silo.

La station d'épuration est prévue pour une capacité maximale de 1200 habitants. Elle est conforme à la législation en vigueur avec un contrôle assidu de l'État sous forme de rapports annuels. L'entretien vigilant et la qualité de traitement constituent l'un des dispositifs de la gestion écologique de l'environnement de notre village.

LE JT DES MAZURES



JT n°1 - 26 mars 2019

Pour sa première, le JT des Mazures s'est déroulé à la bibliothèque communale l'@strolabe. À cette occasion, plusieurs thématiques ont été abordées :

- Bilan sur les travaux en cours dans la commune -
- Présentation de la bibliothèque communale l'@strolabe.
- Les prochaines animations qui auront lieu dans la commune.
- Point sur le début de la saison estivale.

Une très belle première qui a fait plus de 1 100 vues !

JT n°2 - 21 mai 2019

Pour sa deuxième édition, le JT des Mazures s'est déroulé à la Ferme du Pont des Aulnes. Au programme pour ce 2ème numéro:

- Point sur la Ferme du Pont des Aulnes en compagnie de Nicolas Cart, gérant et petit tour du propriétaire.
- Quelques minutes axées sur le Festival Contrebande.
- Agenda des prochaines manifestations (Fête Patronale des 15 et 16 juin, Jeu des 1000€, Mégatrail, Fête nationale, Guinguette...).
- Conclusion sur la fin des travaux dans la commune (Les Hayettes, Maison des Services, Salle Arts Martiaux & évolution artistique).

JT n°3 - 9 juillet 2019

Pour cette troisième édition, le JT des Mazures s'est déplacé au «Corsaire volant» au parc acrobatique des Vieilles Forges. Au programme pour ce 3ème numéro :

- L'Ardenne Méga Trail avec Olivier Bonafé, agent de la collectivité.
- Le tourisme aux Mazures - Vieilles Forges par Maryse Coucke, vice-présidente tourisme de Vallées et Plateau d'Ardenne.
- Un point sur la construction du «corsaire volant» avec Benoît Devaux, gérant du parc acrobatique des Vieilles Forges.
- Les prochaines animations dans la commune avec Madame le Maire.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Samedi 30 mars s'est déroulé le traditionnel nettoyage de printemps de la commune.

Mazurois, élus et représentants d'associations se sont réunis pour participer au bien-être de notre planète et de notre village (et ses alentours).

Suite au nettoyage, un verre de l'amitié a été servi au Centre Social.
Après l'effort, le réconfort !

Un grand merci à tous nos participants !



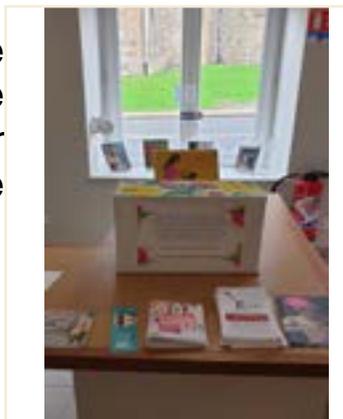
EXPOSITION "MARGAUX & COMPAGNIE"



Au mois d'avril, la bibliothèque communale l'@strolabe accueillait l'exposition de peinture «Margaux & Compagnie». Les toiles étaient réalisées par les enfants du service d'hématologie de l'American Memorial Hospital de Reims.

Cette exposition s'est montée avec le soutien de la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne.

Une petite tirelire était également mise à disposition pour faire des dons à cette belle association.



MARGAUX & COMPAGNIE

Cette exposition est intitulée «Margaux & Compagnie» car c'est cette dernière qui a voulu exposer avec ses amis, avec lesquels elle partage les ateliers peinture organisés les après-midis à l'hôpital par l'association Roseau (association pour l'aide aux enfants atteints de leucémie et de cancer, + d'informations : <https://association-roseau.fr/>).



Les Anciens - RÉVISIONS DU CODE DE LA ROUTE



Le matin du 16 mai 2019, 12 personnes ont répondu présentes à la proposition de la mairie et du centre social de venir réviser le code de la route. L'ambiance est studieuse lorsque pour commencer cette journée Rémi Bidault, moniteur d'auto-école à Renwez nous propose de répondre à un questionnaire portant sur nos connaissances des panneaux routiers et sur les réglementations en vigueur. Et pas question de copier sur son voisin ! Puis vient le moment de la correction. C'est un sympathique moment d'échanges, chacun apporte sa réponse (pas toujours exacte!!). La discussion va bon train, nous posons de nombreuses questions.

Après une petite pause café bien méritée, la question du comment circuler sur un carrefour giratoire s'impose. Avec un schéma que Rémi établit au tableau nous comprenons mieux sur quelle voie nous positionner et à quel moment mettre son clignotant pour emprunter une sortie. Puis nous regardons un film sur les différents facteurs responsables d'accidents.

L'après-midi, nous partons chacun notre tour pour 1/2 heure de conduite à Revin, Fumay et Anchamps. Nous sommes à bord d'une voiture auto-école et Rémi a les doubles commandes.

Ouf !! Nous en profitons pour revoir les notions essentielles à une conduite sécurisée : respecter les distances de sécurité et la vitesse, éviter les «stops glissés», laisser la priorité aux piétons, utiliser le klaxon dans les virages dangereux...

En fin d'après-midi, nous nous retrouvons tous en mairie pour une synthèse de cette journée. Notre moniteur d'auto-école d'un jour a été satisfait de notre conduite. Et pour nous, bons conducteurs que nous pensions toujours être, cette révision nous a permis de nous rendre compte que nous avons quelques lacunes en matière de réglementation et que notre connaissance des panneaux n'était toujours pas complète.

Cette journée se termine par le verre de l'amitié. Nous avons revu les effets de l'alcool sur la conduite le matin, donc avec modération !!

Et en septembre, nous passerons, de façon ludique, l'examen du code de la route !!

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet



Cérémonie citoyenne - REMISE DES CARTES ÉLECTORALES



Ce vendredi 17 mai a eu lieu la remise des cartes d'électeurs aux jeunes Mazurois de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de la commune lors d'une cérémonie citoyenne.

Madame le Maire y a rappelé l'importance de voter :

«Avec cette carte électorale vous obtenez le droit de vote, le droit d'exprimer par votre voix, votre choix. Votre présence aujourd'hui démontre déjà votre engagement citoyen. C'est bien d'avoir une carte d'électeur, mais c'est mieux de l'utiliser.»

Mais la citoyenneté ne s'arrête pas au vote -

«Il n'y a pas que le jour des élections que nous sommes citoyens, et il y a un texte qui le montre, c'est la *Déclaration des Droits de l'Homme et*

du Citoyen dont l'article 1er est -Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit-»

Un moment important pour nos jeunes citoyens !



FÊTE DU CENTRE SOCIO-CULTUREL



C'est le grand jour pour les enfants fréquentant le Centre Social. Ils ont bien répété et sont impatients de montrer leur travail à leurs parents. Sept petits nains et des jolies princesses dansent devant nous puis les plus petits effectuent un parcours d'obstacles. Les plus grands récitent des fables de Jean de la Fontaine et nous présentent un défilé de mode avec des tenues confectionnées avec des matériaux de récupération. Ce spectacle se termine par une danse avec tous les enfants. Ils y mettent tout leur coeur. **Un grand bravo !**

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet



Des sketches comiques étaient également présentés par Aymon le Théâtre à l'occasion de la fête du Centre.



Madame le Maire, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



CRÉDIT PHOTO : M. ERIK PILARDEAU

C'est des mains de celui qu'elle a choisi pour parrain, M. Pascal Joly, Préfet des Ardennes, que Madame le Maire a été décorée de la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, entourée de nombreux élus, de sa famille et de ses amis :

«C'est avec beaucoup d'émotion que je vous accueille aujourd'hui pour recevoir

l'un des ordres les plus prestigieux de la République, la médaille de chevalier de l'ordre national du mérite par Monsieur le Préfet, et je le remercie de m'avoir proposée ce grade et pour son discours qui me va droit au coeur»

Madame le Maire explique ce que représente cette distinction :

«Cette distinction représente toutes mes valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité, respect des autres, générosité, solidarité, courage, civisme, engagement, tolérance, devoir de mémoire. Si aujourd'hui, je suis là, c'est tout d'abord grâce à ma famille qui m'a appris les valeurs qui sont les miennes, et cette envie de rendre les gens heureux...»

Une ligne de conduite, le travail de mémoire :

«Je tiens beaucoup au devoir de mémoire, la mémoire est une exigence républicaine. Et tout le reste de ma vie je continuerai ce travail de mémoire, ce devoir de solidarité, ce devoir d'engagement.»

Le discours se conclut par les traditionnels remerciements :

«Merci à vous mes proches, et amis, car je sais que chacun d'entre vous a contribué à cette belle récompense. Une pensée particulière pour Gérard Drumel, sans lui je ne serais pas là aujourd'hui. Merci à vous mes élus du conseil municipal qui me faites confiance depuis 2008. [...] Merci aux 30 maires de Vallées et Plateau d'Ardenne avec qui j'ai une certaine complicité ou une complicité certaine. [...] Je vous remercie toutes et tous très affectueusement...»

Et quelques citations dont Elisabeth Bonillo-Deram est friande :

«La première de Nelson Mandela : 'l'honnêteté, la sincérité, la simplicité, l'humilité, la générosité, l'absence de vanité, la capacité à servir les autres, sont les véritables fondations de notre vie. [...] La deuxième de Simone Veil : 'Ma revendication en tant que femme, c'est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m'adapter au modèle masculin.»



Journée intergénérationnelle avec les enfants du Centre Social **INITIATION À LA PÊCHE**



Bravant le beau temps du mois de juin, 14 enfants fréquentant le Centre Social sont arrivés pour midi à l'étang de la Grande Terre. Après avoir partagé le traditionnel barbecue avec les pêcheurs de l'association *La Truite Mazuroise*, les petits pêcheurs se sont lancés à l'assaut de l'étang. Et là, les questions fusent : comment fait-on pour attraper un poisson, comment accrocher le ver, comment décrocher la truite ou à quoi sert ce drôle d'outil que l'on appelle dégorgeoir ?

Deux truites plus tard pour chaque enfant, il est temps de ranger le matériel. Chacun repart avec sa pêche et un cadeau.

Une belle journée intergénérationnelle qui se termine par un goûter au Centre Social autour d'un café et d'un délicieux gâteau confectionné par les enfants.

Nous avons partagé avec plaisir notre savoir-faire et nous nous sommes dit que la relève était peut-être assurée. **Merci les enfants !**

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet



ARDENNES MÉGA TRAIL



CRÉDIT PHOTO - ARDENNES MÉGA TRAIL

Le Ardennes Méga Trail c'est :

- Une boucle de parcours de 100km
- 5000 mètres de dénivelés
- 450 coureurs engagés

Pour sa 10ème édition, le *Ardennes Méga Trail* passait cette année par Les Mazures. Des étapes de ravitaillement étaient prévues sur le site de la commune, un situé à la salle polyvalente et un situé Route de Revin. Le premier coureur est arrivé à 9h15 avec un temps total sur le parcours de 12 heures et 9 minutes et le dernier coureur est arrivé à 15h30 avec un temps total sur le parcours de 21 heures et 2 minutes.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur participation ainsi que l'association des parents d'élèves "Amis et Parents de l'Ecole des Mazures" (APEM) qui a proposé une petite restauration et une buvette sur place.

Si la commune est engagée et sollicitée par le Méga Trail l'an prochain, elle sera de nouveau partie prenante dans cette manifestation.



Olivier Bonafé à la traversée de la Semoy, à 500 mètres de la ligne d'arrivée.





Un Mazurois s'est particulièrement démarqué lors de cette épreuve. Olivier Bonafé, employé de la collectivité, a terminé son parcours de 100km à un rang remarquable, 14ème place en un temps total de 15 heures et 7 minutes.

As-tu des remerciements particuliers à faire avant de débiter cette interview ?

«Je tiens déjà à remercier toute l'organisation, tous les bénévoles, la mairie des Mazures d'avoir fait un gros ravitaillement et surtout d'avoir permis le passage sur la commune. Après surtout féliciter, car nous sommes 3 des Mazures à avoir participé : le finisher (*celui qui termine la course*) qui est Pascal Lach et Sébastien Charrière qui a été arrêté par les barrières horaires à Anchamps (*ce sont les temps à respecter lors du passage dans les communes*).»

Comment se passe l'organisation pour un tel événement ?

«L'organisation est énorme avec toute la logistique qu'ils ont, toute la préparation, tous les signaleurs... Ils ont 1 an de travail pour tout préparer. Ils ont un contrat emploi jeune qui travaille toute l'année dessus. Je pense que c'est l'une des plus grosses organisations ardennaises.»

Pourquoi avoir choisi le Méga Trail ?

«Tout d'abord car c'est l'un des plus beaux Méga Trail de la région, une occasion comme celle-ci ne se rate pas mais aussi ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de passer dans son village. C'est aussi un peu un défi quelque part. 100km avec 5000 mètres de dénivelés positifs ça fait déjà parti des grosses courses.»

Comment t'y es-tu préparé ? As-tu suivi un entraînement particulier ?

«C'est 4 à 5 entraînements par semaine minimum avec des séances de vélo, des sorties qui varient entre 3 heures et 4 heures 30 avec tout l'équipement qui va avec c'est à dire des bâtons, le camelbag... le but est de s'entraîner en faisant des mises en situations comme faire des montées... La préparation commence 2 mois 1/2 à l'avance rien que pour ces entraînements spécifiques.»

Comment as-tu vécu cette expérience ?

«Le but pour moi était déjà d'arriver aux Mazures [...] arrivé aux Mazures, j'étais bien. J'étais dans un bon temps, j'étais bien placé et ça a duré jusqu'à l'arrivée. Je n'ai pas perdu de place malgré le fait que les derniers kilomètres étaient bien entendu plus difficiles.»

Comment as-tu tenu ces 100km ?

«C'est le mental qui fait tenir. C'est aussi une préparation mentale. Il ne faut pas se faire peur avec la distance, il faut se dire *j'y vais et je gère ma course*.

Il faut penser à récupérer, à marcher quand il le faut mais ne surtout pas penser à la distance. Exception faite sur les derniers kilomètres où tu commences à compter et on se dit qu'il est temps que ça se termine. 15 heures de course c'était le maximum que j'avais fait pour l'instant.»

Penses-tu pouvoir améliorer ta performance pour la prochaine édition ?

«Oui ! En partant moins vite et si le trajet est identique, je saurai à quoi m'attendre. Ma préparation sera différente notamment dans les descentes car là ça a été une souffrance... Les dernières descentes ont été difficiles. Les muscles travaillent à l'envers, on se retient.. je pense que beaucoup de gens perdent énormément de temps sur les descentes.»

Fais-tu d'autres courses en dehors du Méga Trail ?

«Oui, je fais de la course sur route, du 10km en marathon, des 'courses natures' (*ce sont des trails mais sans des montées aussi raides*) qui font jusqu'à 30km. Je pratique ces 'courses natures' sur un maximum de 3 heures. Je fais de la course toute l'année.»

Quelles sont tes performances habituelles ?

«Disons que je n'ai pas de baisse de rythme. Il y a eu de la progression mais là je pense être au top de ma forme. Je suis régulier sur toutes les courses que je fais.»

Te vois-tu encore faire des trails dans quelques années ?

«Oui, la motivation est là ! J'ai encore de belles années puisque je suis toujours bien placé en catégorie master 2 (50-60 ans). J'ai d'ailleurs fais un top 3, j'étais 3ème au master 2 sur l'Ardennes Méga Trail. Je suis 14ème de manière générale et 3ème dans ma catégorie. Mon but est toujours de faire le meilleur de ce que je peux faire. Quand je me déplace, c'est toujours pour faire quelque chose. Je suis un compétiteur. Si on veut progresser, il faut cet état d'esprit. Mais tout ça demande aussi quelques sacrifices autour de moi notamment du temps, les soirées, les week-end... Même si on est pas très bien, il faut s'entraîner. Si c'est 5 entraînements par semaine, il faut s'y tenir. Il faut aussi un peu de repos pour ne pas arriver trop fatigué à la course.»

Un dernier mot pour la fin ?

«Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont encouragés et félicités. C'est très important car c'est ce qui nous a fait avancer. J'espère qu'ils passeront encore sur notre territoire l'année prochaine. Pour notre commune c'est important car cela lui a donné de la visibilité. C'est valorisant.»

- À LA UNE -

*Carte Blanche
aux
Chasseurs d'images
Claude Pérignon*



Cette rubrique donne un espace aux
l'image un paysage, un événement, une
qui valorisent notre territoire et ceux q

Elle est ouverte à celles et ceux qui so
région et désirent partager leurs clichés

La banque d'images qui sera constit
municipaux pourra faire l'objet à terme

Pour cette quatrième édition, carte bl
Maire-Adjoint et aussi passionné de ph
travers ses clichés, il nous offre des so





amateurs, à ceux qui aiment fixer par
émotion... Accueillir des photographies
qui y vivent !

ont témoins de notre village et de notre
s.

uée au fur et à mesure des bulletins
e d'une exposition.

lanche est donné à Claude Pérignon,
photographie pendant son temps libre. À
Souvenirs de l'hiver aux Vieilles Forges.





Vos élus au travail



MARS

- 4 : Conseil Municipal
- 12 : Rendez-vous Crédit Agricole
Commission bois à la Havetière
CCAS
- 14 : ITON
Commission Finances
- 16 : AG Force Mazuroise Airsoft
- 19 : Réunion sécurité
Circuit des Ardennes (SDF)
Commission travaux
Conseil des Maires
- 20 : Formation réseaux sociaux
- 21 : Réunion de travail
- 24 : Visite Mémorial de la Shoah & Drancy
- 25 : Conseil communautaire
- 26 : Commission élections
Commission associations
1er JT des Mazures
- 27 : Réunion de travail SIM
- 28 : Concept ITON
Conseil Municipal
- 29 : Installation du SCOT (Schéma de Cohérence
Territoriale) Nord Ardennes
- 30 : Assemblée Générale de l'AFR Famille Rurales
Nettoyage de Printemps



AVRIL

- 1 : Maire-Adjoints
Commission associations
- 2 : COMEC - Alarme station d'épuration
Conseil d'administration SIM
- 3 : Conseil d'administration AMEL
- 4 : Conseil départemental (orientations
budgétaires 2019)
- 5 : PACS
- 6 : Réunion ASTRM
- 8 : Rendez-vous administré
Conseil syndical
SIAP
- 9 : Signature convention jeune DDCSPP
Rendez-vous administrés
Triage forestier
Rendez-vous AEP
- 10 : Rendez-vous administré
- 11 : SEGILOG
- 16 : Formation TBI
- 17 : Commission fêtes
- 23 : Maire-Adjoints
Réunion anciens combattants
- 25 : CCAS
Assemblée générale de l'association ABMS
(Association des Bords de Meuse et Semoy)
- 27 : 73ème congrès départemental A.C.P.G/
C.A.T.M. des anciens combattants des
Ardennes



- VOTRE COMMUNE EN ACTION -

MAI

- 3 : Commission bois
- 8 : Cérémonie du 8 mai
- 9 : Conseil d'école
- 13 : Réunion PLU
Maires-adjoints
Conseil communautaire
- 14 : Réunion de travail
Commission fêtes
- 16 : Conseil Municipal
Révisions du permis de conduire
- 17 : Cérémonie citoyenne
- 21 : 2ème JT des Mazures
- 22 : Conseil d'administration AMEL
- 26 : Élections européennes
- 29 : ASTRM

JUIN

- 3 : PACS
Inscriptions scolaires
- 6 : Inscriptions scolaires
- 8 : Remise de médaille de chevalier de l'Ordre
National du Mérite à Madame le Maire
- 17 : Conseil communautaire
- 18 : Conseil d'école
Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940
- 19 : Commission travaux
- 20 : Jeu des 1000€ - France Inter
- 24 : Participation à la remise des prix du concours
national de la résistance et de la déportation
aux jeunes collégiens et lycéens ardennais
- 25 : Bilan du 73ème congrès départemental des
anciens combattants des Ardennes
- 26 : SAFER
- 28 : Triage forestier

JUIN

- 1 : Conseil départemental
- 2 : Réunion travail
- 4 : Commission fêtes
- 8 : Conseil municipal
- 9 : Jury des maisons fleuries
3ème JT des Mazures
- 14 : Fête nationale
- 15 : Commission bois
- 19 : PACS
- 20 : Mariage
Baptême
- 21 : Cérémonie du Judenlager
- 22 : Réunion communauté de communes
Rendez-vous avec un administré



- RÉTROSPECTIVE -

Vendredi 22 Mars

BIBLIOTHÈQUE L'@STROLABE

Rencontre avec
Corinne Dreyfuss



MAIS QUI EST CORINNE DREYFUSS ?

La passion pour le dessin de l'auteur-illustratrice Corinne Dreyfuss a débuté dès l'âge de 4 ans en peignant des fresques colorées avec la confiture aux fraises des bois de sa maman. Elle poursuit avec des études aux Beaux-Arts puis voyage autour du monde où elle se lance dans l'illustration puis l'écriture d'albums de littérature jeunesse. Elle grapille d'Asie en Afrique la matière de ses créations de motifs textiles qu'elle poursuit désormais depuis Marseille.

Parmi ses ouvrages les plus connus, on retrouve "Pincemi et Pincemoi sont dans un bateau", "Pomme, Pomme, Pomme", "Dans mon jardin" ou encore "Caché !" qui est d'ailleurs le premier roman pour bébés.





UNE RENCONTRE TOUT EN PARTAGE

Dans le cadre du *Printemps de la Petite Enfance*, la Bibliothèque des Ardennes a invité l'auteur-illustratrice Corinne Dreyfuss. Elle est venue le 22 mars à la bibliothèque communale l'Astrolabe à la rencontre de son jeune public pour leur conter ses plus célèbres histoires telles que "Pomme, Pomme, Pomme," "Dans mon jardin" ou "Caché !".

Les tout-petits comme les plus grands étaient à la fois heureux de pouvoir rencontrer celle dont ils avaient tant apprécié les ouvrages, et captivés par ses lectures interactives.

Les enfants ont même fait une petite surprise à Corinne Dreyfuss en lui racontant une histoire qu'ils avaient imaginée pour l'occasion.

Une très belle expérience à renouveler !



Dimanche 24 Mars

JUDENLAGER :

Visite au Mémorial de la Shoah & Drancy



Le dimanche 24 mars, le comité scientifique du Judenlager s'est réuni pour une visite forte en émotions au Mémorial de la Shoah et sur les traces du camp de Drancy.

Dans ce cadre, des guides ont fait chacun une visite guidée des deux endroits. Enrichissante et intéressante, cette expérience était l'occasion d'en apprendre plus et de se documenter sur cette période tragique. Des conditions atroces dans lesquels étaient forcés de vivre les juifs aux images de propagande véhiculées par le régime nazi, tout était expliqué et exposé afin de ne jamais oublier.

Cette visite rentre dans le cadre du travail de mémoire que la commune se donne comme ligne de conduite.



Vendredi 5 Avril
CONCERT-CONFÉRENCE
"Histoire du Rock"
Marc Dubois



Vendredi 5 avril s'est déroulé le concert-conférence "Histoire du Rock" par Marc Dubois. Ce dernier narre et interprète de nombreux extraits de chansons et riffs des artistes ayant créé cette histoire, appuyé par un diaporama, d'Elvis à nos jours.

L'après-midi, les élèves du CM1-CM2 de Mme Zuccaro ont apprécié ce spectacle très pédagogique !

Un très bon moment de pur rock pour toutes les générations !

Mais qui est Marc Dubois ?

Marc Dubois enseigne depuis plus de 20 ans et a participé à de nombreux projets musicaux (scène, studio) dans le domaine du rock en général. Auteur, compositeur, il dirige principalement sa carrière artistique sur des projets créatifs.

Concernant son parcours musical, il a appris la guitare pendant 1 an avec un professeur particulier avant d'apprendre par lui-même, autodidacte. Il a ensuite fait des groupes principalement de rock : Punk, New Wave, Progressif, Rock français, mais aussi Jazz et World Music jusqu'à l'année dernière. Il a également suivi 1 an de cours (cycle professionnel intensif) au JAM de Montpellier de 1995 à 1996.



Samedi 27 Avril

A.C.P.G. - C.A.T.M. :
*73ème Congrès Départemental
des Anciens Combattants*



Samedi 27 avril s'est déroulé le 73ème congrès départemental A.C.P.G.-C.A.T.M. des Anciens Combattants des Ardennes. C'est à l'initiative de M. Georges Velin, Maire-Adjoint, décédé en décembre 2017, que cette journée a eu lieu aux Mazures. Une minute de silence a d'ailleurs été respectée en son honneur. C'est Mme. Michèle Pernelet qui a repris sa succession et poursuivi son travail.

«Présidente depuis 1 an, j'ai pris la succession de notre ami Georges Velin, décédé en décembre 2017. Georges a fait un travail exemplaire et je suis fière de continuer ce à quoi il s'est engagé.»

Je veux rappeler l'importance des associations dans le monde combattant, celles-ci sont le lien qui permet de continuer le devoir de mémoire et de rester unis entre nous.»

Madame le Maire insiste sur l'importance de ce congrès -

«Un congrès comme le vôtre permet de mettre en valeur 'vos valeurs', vos revendications, de transmettre le devoir de mémoire très important à notre époque, qu'il faut transmettre à notre jeunesse. Il s'agit de rappeler que le patriotisme et la solidarité portés par les combattants que vous êtes jouent un rôle très important dans notre société.»

La haine de l'autre, le racisme deviennent trop souvent des attaques contre la liberté, mais vous, anciens combattants, vous êtes un repère. Vous incarnez les valeurs de la République.

Par votre courage, vous incarnez : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Ne l'oubliez jamais. Il est de notre devoir et du devoir de l'Europe de s'engager pour la paix et la justice dans le monde.

Aujourd'hui encore, nous comptons sur vous, anciens combattants, pour transmettre votre expérience et donner à tous les jeunes qui doutent le sens de l'engagement, la force de la liberté et de la fraternité, l'amour de la France.»



Session de questions/réponses avec les anciens combattants.





Remise de médailles.

En parallèle du Congrès, dans la matinée, certains visitaient le musée de l'ardoise à Rimogne.



Défilé et dépôts de gerbes.

Une tombola était aussi organisée pendant ce Congrès avec de gros lots à remporter.



Repas avec Annick & Rudy à la musique et aux animations.

Dimanche 28 avril Une rose, Un espoir



Les motards de l'association «Une Rose, Un Espoir» sont passés dans la commune le dimanche 28 avril et ont proposé des roses aux habitants des Mazures et de son hameau Les Vieilles Forges.

Quel est le principe de cette association ?



Le principe est de proposer une rose contre un don minimum de 2€ en porte à porte par des motards. Les bénéfices sont directement reversés en intégralité au Comité Départemental des Ardennes de la Ligue Contre le Cancer. Les fonds sont ensuite utilisés pour l'achat de matériel destiné à atténuer la douleur et améliorer les conditions de vie des malades Ardennais et à la mise en place d'ateliers (cuisine adaptée, socio-esthétique, créatif...)

Félicitations à l'association qui a récoltée 47 910€ cette année !



Mercredi 8 mai Commémoration de l'Armistice



Mercredi 8 mai s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 qui marquait le 74ème anniversaire de la victoire des Alliés et de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Malgré la pluie, les Mazurois étaient au rendez-vous pour le défilé en compagnie des élus et de l'UMR (Union Musicale Revinoise). La journée s'est poursuivie par un discours de M. le Maire-Adjoint, Ali Bitam et par le dépôt de gerbe au Monument aux morts. Pour finir, l'UMR inaugurerait de leur musique le vin d'honneur et l'habituelle distribution de brioches pour les enfants à la salle des fêtes.



Samedi 11 Mai

VOYAGE DES ANCIENS : *Domaine de Chantilly & Théâtre à Paris*



DOMAINE DE CHANTILLY



Samedi, 5h15, départ pour Chantilly et Paris, sous la conduite d'Etienne des cars Jacqueson.

Le domaine de Chantilly s'étend sur 7800 hectares de terres situées au sein de l'une des plus belles forêts des environs de Paris. Il est composé du château et de son musée Condé, du parc et de ses jardins, des grandes écuries et du musée du cheval.

Nous commençons notre visite du château par la bibliothèque qui conserve plus de 19 000 ouvrages. Puis nous accédons aux appartements. Ceux-ci qui servaient de lieux de réception et d'habitation aux princes de Bourbon-Condé offrent une grande variété d'objets d'art, de mobilier, de lustres magnifiques, et de peintures de maîtres. Notre guide nous a conté l'histoire de la «petite histoire», en nous faisant découvrir les portes dérobées de cette demeure. La galerie des Actions de Monsieur le Prince abrite une prestigieuse collection de près de 85 peintures, deuxième collection nationale après le Louvre.

Nous regagnons le restaurant *La Capitainerie* pour un déjeuner là où se trouvaient les cuisines de Vatel. Vatel était un pâtissier-traiteur, au service du prince Louis II de Bourbon-Condé. Grand organisateur de fêtes et de fastueux festins au château de Chantilly, il est passé à la postérité pour s'être suicidé pendant une réception alors que la livraison de la pêche du jour avait du retard. Nous dégustons notre repas, puis un pâtissier du restaurant vient nous révéler tous les secrets pour réussir une bonne crème chantilly.

Il la prépare devant nous et c'est sans nous faire prier que chacun d'entre nous «plonge» sa cuillère à même le plat pour déguster cette délicieuse gourmandise. Elle accompagne notre dessert : un sablé crème au citron meringué.

Pour éliminer, nous allons faire un petit tour de cheval !! Mais en spectateurs dans les tribunes du manège du château. La compagnie équestre conçoit depuis plus de 30 ans des spectacles et présentations consacrées à l'art du dressage. Ces animations se déroulent sous le dôme majestueux des Grandes Ecuries construites de 1719 à 1735. Sur cette piste circulaire, trois cavalières nous ont expliqué les techniques qui permettent d'apprendre aux chevaux à effectuer des airs de Haute-Ecole comme le piaffé, le passage ou le pas espagnol. Un très beau spectacle et de magnifiques chevaux.

Il est prévu que nous reprenons notre bus à 16h30. Ce temps libre chacun l'occupe à sa guise : visite du musée du cheval, repos au soleil dans la magnifique cour, des achats souvenirs à la boutique ou une petite collation au café.

Changement de chauffeurs : ce sont Bernard et Franck qui nous conduisent dans la cohue parisienne. Il est difficile d'accéder en bus au plus près de notre restaurant, donc nous allons devoir marcher un peu. C'est aux *Noces de Jeannette* que nous voilà installés. Encore un bon repas. Puis, toujours à pieds, nous regagnons notre seconde étape parisienne.



Nous voilà installés au théâtre Edouard VII. Situé à proximité de l'Opéra Garnier et de l'Olympia, dans le 9ème arrondissement, ce lieu a ouvert ses portes en 1913 d'abord sous l'enseigne d'un cinéma puis a ajouté à son affiche des représentations théâtrales. De grands noms comme Sacha Guitry ou Sarah Bernhardt y ont laissé leur empreinte.

Nous allons assister à la représentation de la pièce **Encore un instant** :

«Suzanne (Michèle Laroque) est une actrice adulée du public, une adoration qui peut aller jusqu'au fétichisme de son jeune locataire Simon (Vinnie Dargaud). Elle hésite à jouer dans la nouvelle pièce que Max (Lionel Abellanski), a spécialement écrite pour elle. Elle, ce qu'elle souhaite c'est être seule, encore un instant, avec Julien (François Berléand) son mari, disparu dans un accident, mais qui continu à lui dicter sa vie et qu'elle est seule à voir.»

Bernard Murat met en scène quatre acteurs exceptionnels dans cette pièce écrite par Fabrice Roger-Lacan. Dans cette histoire d'un impossible deuil, humour, délires et tendresse alternent pour nous faire vibrer et rire. Un très bon divertissement. Et nos places en carré or, nous permettaient de voir les acteurs au plus près.

2h15, nous sommes de retour aux Mazures. Un voyage historique, gastronomique, humoristique, émotif, bien plaisant et ensoleillé. Et nous avons eu le plaisir de voir des «petits nouveaux anciens» rejoindre les plus anciens.

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet



Samedi 25 Mai

Festival Contrebande



Samedi 25 mai s'est déroulé le Festival Contrebande, festival des arts de la rue, place du Grand Marais.

C'est sous un beau soleil qu'a eu lieu l'inauguration de l'événement :



Au programme de cette année aux Mazures -

• La déjantée fanfare KILTaclou égayait les pauses entre deux spectacles avec leur musique rock et couplets délirants :



• La journée s'est poursuivie avec «Champagne» de la Compagnie Hello qui nous ont offert un spectacle impressionnant :



• «Magnifique bon à rien» de la compagnie Chicken Street a pris le relai avec sa version humoristique et astucieuse du film *Le bon, la brute et le truand* :





• La soirée continuait avec l'allumage des braseros confectionnés par les ateliers collectifs créatifs parents-enfants à l'occasion du festival :

• Les Baladines terminaient cette journée sur une jolie note musicale :



• Ensuite, l'illustre famille Burattini a émerveillé le public avec son petit musée des contes de fée :



Samedi 15 juin

Concert à l'Église Saint-Rémi

*«Passion selon
Saint-Matthieu»*

CHOEUR A TEMPO



La passion du Christ selon Saint Matthieu est une oeuvre de Heinrich Schütz, considéré comme le 1er grand compositeur allemand, un siècle avant Bach.

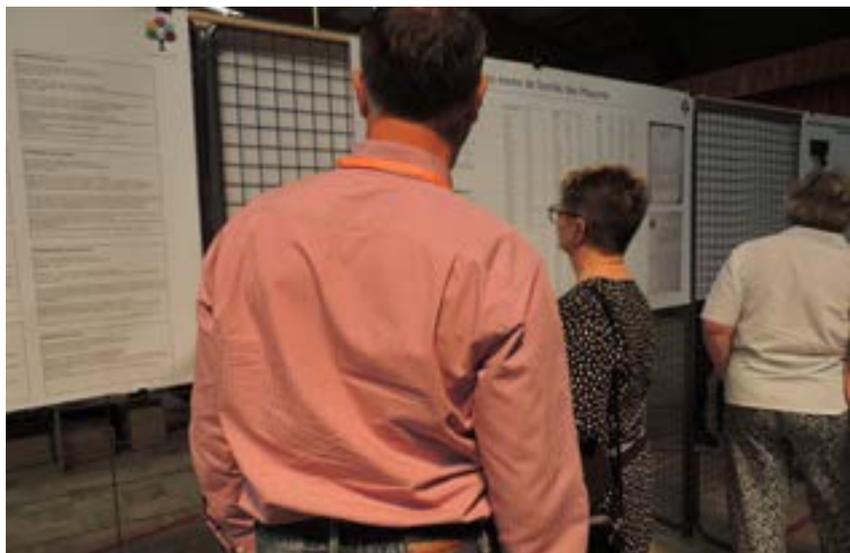
La volonté du chef de chœur, Gérard Thiriet, depuis plus de 30 ans qu'il dirige A TEMPO, est de rendre accessibles des oeuvres a priori difficiles à un large public. Un acteur-récitant, lisant théâtralement les textes traduits en français, y contribue. L'alternance - chœur, cuivres et orgue, récitant - a donné un rythme soutenu pour captiver un bon public souvent découvreur de ce genre musical. Impressionnants, les cinquante choristes du conservatoire à rayonnement départemental ! Parmi le public d'une centaine de personnes, une trentaine de Mazurois.

Remerciements aux employés communaux qui ont remarquablement assuré les conditions matérielles et à Alexandre Noizet qui assurait l'éclairage.

Claude Pérignon, Maire-Adjoint



*Samedi 15 juin &
Dimanche 16 juin*
Salon GeneArden 2019
(8ème salon de la généalogie
et de l'histoire locale)



Olivier Goffette, Président d'Ardennes Généalogie, avait réuni sa troupe de bénévoles pour organiser l'accueil des amateurs de généalogie. En remerciement des conditions offertes par la municipalité, il avait en amont réalisé un travail de recherche impressionnant sur Les Mazures, des panneaux qui furent offerts en conclusion du salon pour notre commune.

Ce matériel sera à nouveau exposé prochainement pour satisfaire les curiosités aiguisées durant ce week-end.

Les visiteurs ont apprécié la disponibilité des exposants, conseillers et guides autant pour les passionnés de généalogie que pour les curieux ou débutants.

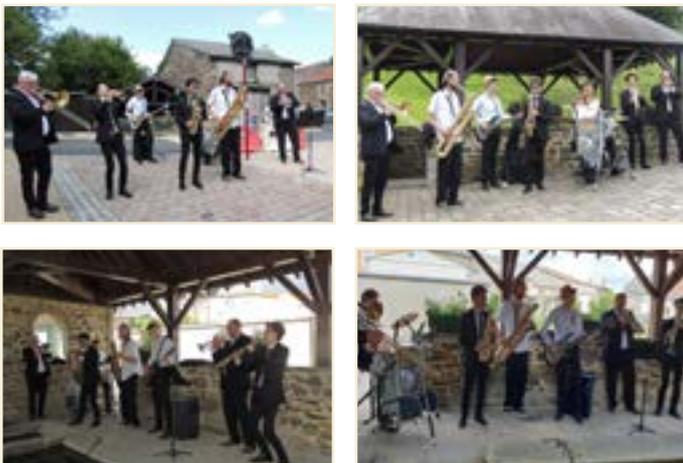
Claude Pérignon, Maire-Adjoint



Samedi 15 juin & Dimanche 16 juin Fête Patronale



C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la traditionnelle fête des lavoirs le **samedi 15 juin** animée cette année par le groupe de l'association "Le quatuor de saxophones d'Hirson" : *Funky Jazz Gang*. C'est tout en musique que le tour s'est effectué en commençant par le lavoir des Hayettes pour aboutir après 2 ou 3 stations au "Languedoc", lavoir à proximité de l'école.



Le **dimanche 16 juin** a débuté avec le marché artisanal -



La journée s'est poursuivie avec le concert de Dominique Musset et son groupe «Air 2 Rien» -



Des musiciens de l'Union Musicale de Revin ont même rejoint le groupe sur scène pour les accompagner -



Ce week end chargé s'est conclu par le concert annuel de l'Union Musicale de Revin -



Animation réussie tout en jazz de qualité, interprétations magistrales d'un répertoire classique très varié. Chaque morceau éveillait les sens et les souvenirs dans les rangs du cortège qui recherchait l'ombre entre deux rafraîchissantes stations, où l'eau des lavoirs, miracle, se métamorphosait en cidre !

Etonnant non ??

Claude Pérignon, Maire-Adjoint

Mardi 18 juin
Cérémonie
APPEL DU 18 JUIN 1940



Ce mardi 18 juin 2019 marquait le 79ème anniversaire de l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940. À cette occasion, Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, accompagnée de son 1er adjoint, M. Ali Bitam, procédait au dépôt de gerbe au Monument aux morts. Les élus et des président-e-s d'associations étaient également présents pour commémorer cette journée.

Le 18 juin est un repère pour tous français, un appel historique, symbole de la France digne et résistante.



Jeudi 20 juin Jeu des 1000€ FRANCE INTER



Pour la 1ère fois depuis 6 ans, l'incontournable émission radiophonique de France Inter - *Le Jeu des 1000€*, présenté par Nicolas Stoufflet, a fait son grand retour dans les Ardennes. Et elle est passée par Les Mazures pour enregistrer 2 émissions à la Salle Polyvalente. Sous une ambiance chaleureuse et conviviale, plus d'une centaine de personnes sont venues assister et/ou participer à l'émission pour tenter de gagner ces fameux 1000€ tant convoités !

On peut donc dire que cette venue a été un véritable succès !



QU'EST-CE QUE LE JEU DES 1000€ ?

Créé depuis 1958, le jeu des 1000€ est une émission radiophonique diffusée sur France Inter du lundi au vendredi à 12h45 et présenté par Nicolas Stoufflet. Autrefois appelé "le jeu des 1000 francs", l'émission se déplace toute l'année dans de très nombreuses communes françaises. Elle se déroule en plusieurs étapes :

- **Les questions bleues, blanches et rouges** : Chacun des 2 candidats sélectionnés doivent répondre à 3 questions bleues, 2 blanches et 1 rouge. Les questions sont envoyées par les auditeurs et classées par l'équipe de production selon leur niveau de difficulté. Pour chaque question, les candidats peuvent proposer plusieurs réponses dans un délai de 30 secondes:

- Si les candidats ont répondu correctement à 4 questions au plus, ils quittent le jeu avec leurs gains.
- s'ils ont répondu à 5 questions, ils peuvent tenter de répondre à une question de "repêchage" (avec 3 choix possibles). En cas d'échec, ils peuvent conserver leurs gains. En cas de réussite, ils sont obligés de tenter le "banco".

- s'ils ont répondu à 6 questions, ils peuvent quitter le jeu avec leurs gains ou tenter le banco.

Pour chaque réponse, le délai est sonorisé par un assistant frappant sur un métalophone, Yann Pailleret.

- **La question Banco** : Elle est jugée difficile. Les candidats n'ont droit qu'à une seule réponse mais ont droit à 1 minute de réflexion. En cas de réponse correcte, ils gagnent 500€ à partager. En cas d'échec, ils perdent leurs gains et repartent avec un lot de consolation (livres, boîtes de jeux etc.). Ceux qui y répondent correctement peuvent tenter la question "Super Banco" pour tenter de remporter les 1000€.

RENDEZ-VOUS LE JEUDI 5 ET LE VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019 À 12H45 SUR FRANCE INTER !

(Diffusion des 2 émissions enregistrées à la Salle Polyvalente de Les Mazures)

Le jeu des 1000€, l'émission de France Inter écouté par plus de 1 500 000 auditeurs !



C'est accompagné de Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, Claude Pérignon, Maire-Adjoint, Benoît Didier, Conseiller Municipal et Nicolas Cart, gérant, que l'animateur du "Jeu des 1000€" Nicolas Stoufflet découvrait la *Ferme du Pont des Aulnes*.

Le Jeu des 1000€



21, 22 & 23 Juin

VOYAGE DES ANCIENS : *Week-End à Lyon & Perouges*



VILLE DE LYON



Recette pour 44 personnes - dans un grand car des établissements Jacqueson, mélanger :

- Christophe, un chauffeur sympathique et compétent
- Une joyeuse et amicale troupe de séniors Mazurois dont deux petits nouveaux à qui nous avons souhaité la bienvenue
- Quelques gouttes de pluie !!
- Un généreux soleil
- Des visites instructives
- Des promenades découvertes un peu sportives
- Un hôtel des plus confortables
- Des repas gastronomiques
- Un soupçon de vin blanc et rouge...

Le 21 juin : la gastronomie et le vieux Lyon

Il est midi, Lyon nous accueille et nous ne pouvons pas commencer ce week-end sans nous rendre chez Chabert et Fils, véritable bouchon lyonnais, rendez-vous inévitable des amoureux de la convivialité et de la bonne cuisine. Au menu : oeufs en meurette, saucisson et cervelle de canut, st marcellin et iles flottantes aux pralines.

Nous traversons la magnifique place Bellecour pour reprendre notre bus qui nous emmène sur la colline de Fourvière «la colline qui prie» haut lieu de la vie spirituelle de Lyon. Notre visite guidée commence par un panorama sur la ville puis par la découverte de la Basilique Notre Dame de Fourvière. Cette oeuvre monumentale qui se dresse au sommet de la colline semble veiller sur la ville. Vouée à la Vierge depuis le XIIème siècle, c'est une splendeur. Nous sommes frappés par son volume et la diversité de sa décoration, les lumineux vitraux et les ors des mosaïques dont l'éclat est saisissant. Nous sortons, il pleut un peu. Toujours accompagnés de notre guide, la descente vers la vieille ville nous offre une plongée dans le Lyon Médiéval. La pluie nous a accompagné tout au long de cette promenade un peu sportive mais faite de belles découvertes.



Dernière étape de cette journée: les halles de Lyon. Ce marché couvert de 13 500 m² est un des hauts lieux emblématiques de la cuisine lyonnaise, dédié au célèbre chef cuisinier Paul Bocuse. Nous avons pu déguster une sélection de produits du terroir : rosette, saucisson, pâté en croute, quenelles, fromages, le tout accompagné de vins raffinés. Nous faisons quelques emplettes puis il est temps de nous installer dans notre confortable hôtel dans le quartier de la Part Dieu.



Le 22 juin : Le Musée des Lumières et les Canuts

Après un copieux petit déjeuner, nous voilà repartis. Nous sommes attendus au musée Lumière pour une visite guidée qui retrace l'activité de ces deux frères et ingénieurs Auguste et Louis. Dotés d'une inventivité débordante, ils sont à l'origine de nombreux brevets déposés notamment dans le domaine de la photographie. Ils font rapidement fortune grâce à la fabrication et à la vente de plaques photographiques depuis leurs usines installées dans le quartier Monplaisir de Lyon. Nous avons pu découvrir avec émotion la vie de cette famille hors du commun, la naissance et l'évolution du cinéma, les premiers films, les premières photographies panoramiques ou en couleur, le matériel d'époque.

Il est midi, nous embarquons sur le Hermès, luxueux bateau-restaurant. Nous sommes accueillis par une équipe des plus sympathiques et prenons place pour un déjeuner-croisière sur la Saône. Ce fut un moment d'évasion très apprécié par nos anciens, véritable plaisir reposant que de se laisser glisser au fil de l'eau pour apprécier la ville de Lyon d'une autre façon.

Allez, une autre colline nous attend, la Croix-Rousse «la colline qui travaille» haut lieu de la soierie lyonnaise. Les canuts qui vont influencer les grands mouvements sociaux du XIXème siècle étaient les ouvriers tisserands de la soie. Ils occupaient des immeubles d'une hauteur de 4 mètres dimensionnés pour contenir les imposants métiers à bras et les nouvelles mécaniques inventées par Jacquard.

À la fois musée et atelier, la Maison des Canuts nous a fait partager son histoire. Nous avons pu assister à une démonstration très intéressante de tissage.

En femmes prévoyantes que nous sommes toujours, nous avons pris soin d'emmener notre carte bleue en voyage. Heureusement car les foulards en soie présentés en boutique nous ont tendu les bras !!!



En cette fin d'après-midi, nous allons «trabouler», nous allons déambuler de traboules en escaliers depuis le plateau jusqu'à la place des Terreaux.

On peut définir une traboule comme étant une voie réservée aux piétons, souvent étroite, débutant par un couloir d'entrée et traversant un ou plusieurs bâtiments pour relier une rue à l'autre mais elle peut également relier un niveau à l'autre, le relief lyonnais s'y prêtant.

Notre guide nous a fait découvrir ces originalités architecturales et l'histoire qui s'y rapporte. Elles ont été utilisées lors de la révolte des canuts et ont joué un rôle essentiel lors de l'occupation allemande pour abriter une résistance clandestine. Encore une promenade sportive et instructive mais cette fois sous le soleil.



WEEK-END À LYON ET PEROUGES - SUITE

Le 23 juin : Perouges

Ce matin nos valises retrouvent à regret leur place dans le bus, mais il nous reste encore une belle journée à passer à Pérouges. À 36 kms au nord de Lyon, au sommet d'une colline dominant la plaine du Rhône, cette ancienne cité de tisserands garde, derrière sa double enceinte de remparts, les traces de son passé médiéval : vieilles demeures, ruelles étroites aux galets inégaux, église-forteresse. Notre guide nous a fait découvrir l'histoire de ce village inscrit au patrimoine des plus beaux villages de France. Nous avons pu déguster la spécialité locale : la galette Pérougienne (galette au sucre à base de pâte briochée, étalée finement) Mais en bons Mazurois un peu chauvins que nous sommes nous avons trouvé qu'elle ne valait pas la nôtre de tarte à suc !!!!

Au retour, nous nous arrêtons au restaurant Le St Hubert à Arcis-sur-Aube pour un dernier succulent dîner et sommes de retour dans notre village à minuit.

Reportage de Loetitia Da Silva- Manquillet



... laisser mijoter pendant trois jours en ajoutant de temps en temps un bonbon kréma, un ourson gélifié ou une fraise tagada et vous obtiendrez un voyage extraordinaire.



- INFORMATIONS DIVERSES -

MULTI-ACCUEIL "LES LUTINS"

Le multi-accueil "Les Lutins" c'est :

- Un accueil régulier ou occasionnel.
- Une structure ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Des repas et des couches fournis.

Des places sont encore disponibles pour la rentrée de septembre 2019.

N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice au 03.24.40.19.93



RAPPELS

Brûlage à l'air libre

Tout brûlage à l'air libre est **INTERDIT** par arrêté préfectoral en date du 16 octobre 2014 pour les communes ayant une déchetterie (ouverte les Lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 18h00 (17h00 en hiver) et les mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (17h00 en hiver)).

Le brûlage à l'air libre représente un grand danger au niveau environnemental et de santé publique. Cette pratique est dangereuse, très polluante et hautement toxique. Brûler 50kg de végétaux émet autant de poussières que 3 500kms parcourus par une voiture diesel récente (8 500kms pour une voiture essence) ou par 4 mois 1/2 de chauffage au fuel...

La pratique du compostage, la dégradation naturelle des végétaux ou l'apport en déchetterie sont les moyens modernes les plus appropriés de valorisation de ces déchets.

Seul le brûlage du bois sec (pas de feuillage, de bois humide ou de tonte de pelouse) peut bénéficier de dérogation, à savoir brûlage entre 11h00 et 15h30.

Mais dans tous les cas, tout brûlage est INTERDIT du 15 juin au 15 septembre et lors des périodes de pollution atmosphérique.



Tranquillité sonore

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne **sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00





**CENTRE SOCIO CULTUREL
MATHILDE DIVOY PECCAVET
5 RUE DE L EGLISE
08500 LES MAZURES**

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERIODE PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire et service de restauration ouvrira ses portes le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019**

FERMETURE DE LA STRUCTURE	DU LUNDI 12 AOÛT AU VENDREDI 30 AOUT INCLUS
RENTREE	LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

HORAIRES D'OUVERTURE

	PERISCOLAIRE MATIN	ACCUEIL MIDI	SERVICE DE RESTAURATION	PERISCOLAIRE SOIR
Lundi	7H30 à 8H30	11h45 à 12h00	11h45 à 13h30	16h15 à 18h30
Mardi	7H30 à 8H30	11h45 à 12h00	11h45 à 13h30	16h15 à 18h30
Jeudi	7H30 à 8H30	11h45 à 12h00	11h45 à 13h30	16h15 à 18h30
Vendredi	7H30 à 8H30	11h45 à 12h00	11h45 à 13h30	16H15 à 17h30



MERCREDIS RECREATIFS SEPTEMBRE 2019– JUILLET 2020

MATIN	SERVICE DE RESTAURATION	APRES MIDI
7h30 à 12h00	12H00 à 13h30	13h30 à 17h30

Chaque jour en période scolaire du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30, le mercredi de 7h30 à 17h30 et le vendredi de 7h30 à 17h30 avec possibilité de restauration sur place chaque midi.



LE SERVICE DE RESTAURATION

Dans un climat de convivialité les enfants seront accueillis durant le temps de midi au service de restauration qui se déroulera au centre socio culturel

Notre prestataire est **API RESTAURATION**

4.80 € pour les enfants de Les Mazures

⇒ **5.30 € pour les enfants de l'extérieur**

L'inscription des repas se fait à la journée

L'inscription fonctionne par temps d'accueil et par trimestre.

Dossier téléchargeable sur notre site internet www.centresocial-lesmazures

A disposition au Centre socio culturel



ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

SEPTEMBRE 2019 –JUN 2020

Le centre socio culturel vous propose un accompagnement à la scolarité « AIDE AUX DEVOIRS » chaque mardi et jeudi en période scolaire de 16h30 à 18h00.

L'accompagnement à la scolarité s'organise sous forme de séances hebdomadaires qui s'appuient sur un temps de détente et de discussion, et des activités supports mobilisant la pédagogie de détournement (aide méthodologique au travail personnel, activités ludiques, artistiques, culturelles ou sportives qui permettent de renforcer le plaisir de l'enfant ou du jeune dans son rapport aux apprentissages

16H30 à 16h45 Accueil passerelle entre les différents temps de l'enfant

16h45 à 17h00 GOUTER

17H00 à 18h00 Accompagnement à la scolarité

DEROULEMENT DES SEANCES

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et afin de garantir des séances de qualité aux enfants, nous demandons aux familles de respecter l'horaire de fin des séances.

Les séances se terminant à 18h00 chaque mardi et jeudi, nous demandons aux familles de venir rechercher les enfants à 18h00 moment clé de l'accompagnement à la scolarité lien entre l'équipe et la famille.

MODALITES D'INSCRIPTION

-Nous faire parvenir le bulletin d'inscription annuel 2019-2020 avant le vendredi 13 septembre 2019.

-Etre adhérent au Centre socio culturel

CARTE DE MEMBRE ANNUELLE 3 €

Si vous souhaitez être bénévole à l'accompagnement à la scolarité auprès de l'équipe de professionnel, merci de contacter Sandrine au 03.24.40.19.93

NOUVELLE PAGE FACEBOOK DU CENTRE

Nous vous informons que le Centre Socio Culturel fermera le profil Amel Les Mazures .Nous serons visible via la nouvelle page facebook :

Centre Socio Culturel -Les Mazures

<https://www.facebook.com/cscmathildedivoypeccavet/>

Nous vous attendons nombreux sur notre page.



Communauté de Communes

NOTE D'INFORMATION CONCERNANT LA FACTURATION DES ORDURES MENAGERES

La facturation des ordures ménagères est semestrielle : 2 factures par an, calculées en fonction de la composition du foyer.

Chaque semestre entamé est dû. Nous prenons la situation au 1er janvier pour la facturation du 1er semestre, et au 1er juillet pour le 2ème semestre.

Vous pouvez dès à présent demander la mensualisation de vos factures d'ordures ménagères de 2020.

Pour se faire, prenez contact avec le service ordures ménagères de la communauté de communes au 03.24.54.59.12, ou par mail à dechets@ccvpa.fr



VISITES ÉLECTRIQUES



Graphisme EDF / Photo B. Sogara - Ici pas aller sur la voie publique

Cet été, la centrale hydroélectrique de Revin, située au coeur de la forêt ardennaise, vous ouvre les portes de ce patrimoine industriel unique. Découvrez les gigantesques installations souterraines et le fonctionnement de cette centrale capable de produire 800 Mégawatts de puissance électrique en deux minutes !



En juillet : les 24, 25 et 26
En août : les 7, 8 et 9



De 10h à 12h ou de 14h à 16h



Entrée gratuite



À partir de 12 ans
N'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite



Infos et inscription obligatoire sur
www.edf.fr/revin

Histoire de l'Église

HISTOIRE DE LES MAZURES



Histoire de l'Église de Les Mazures

d'après l'ouvrage de l'abbé Genet sur l'histoire des Mazures, paru en 1882

On manque complètement de renseignements sur la construction de l'église primitive de la paroisse, et, à notre connaissance, il n'est fait mention de cet édifice qu'à la date de 1737.

Il est à croire que l'église primitive s'est conservée jusque-là !

Robert Thibault, curé de la paroisse à cette époque, y fit faire des réparations assez importantes qui ne changèrent cependant ni les dimensions ni la forme de l'édifice.

Les fenêtres restèrent de petites ouvertures en plein-cintre, et la toiture était dérobée à la vue de l'intérieur par un plein-cintre en planches. Une poutre traversait l'entrée de l'abside, supportant un crucifix en bois, ayant à ses côtés les statues de la Sainte Vierge et de Saint Jean.

Le devis indique que *“les murailles poussaient d'un pied et les bois de charpente étaient consommés de vétusté”*.

Il y est fait mention de *“mur du cul de lampe”*, ce qui révèle la forme de l'église, c'est-à-dire un rectangle, sans colonne, du portail à l'abside, terminé par une abside en demi-cercle.

On a conservé un tableau, qui se voit encore dans l'église actuelle (en 1881), représentant Sainte Gertrude entourée de rats. Ce tableau est une peinture très ancienne (peut-être même du XIII siècle) qui aurait été destinée à orner le fond de l'abside de l'église primitive, Sainte Gertrude ayant été la patronne de la paroisse à son début...

Les réparations exécutées en 1737 ont conservé l'édifice jusqu'en 1792, et à cette date il fallut le remplacer; les dimensions étaient, d'une part insuffisantes pour le nombre de paroissiens, et d'autre part la solidité était entièrement compromise.

C'était hélas la veille de la Révolution dite de 93. Partout alors on ne parlait que de renverser tout ce qui existait d'églises sur le sol de la France mais les habitants des Mazures ne consultèrent que leurs sentiments religieux, et ils employèrent cette année de 1792 à l'édification d'une nouvelle église qui fut construite à la fin de l'été.

Mais il fallut se borner aux travaux de construction des murailles, de la toiture et du clocher, et attendre des jours meilleurs pour les travaux de l'intérieur, des voutes, des pavés et du mobilier.

On célébra alors les offices divins dans cette église qui n'avait que ses murailles et sa toiture.

Pauvre église assurément, à tout point de vue, qui rappelait bien la malheureuse date de sa naissance...

C'était un rectangle, ayant trente-deux mètres et demi de longueur, du portail au fond de l'abside, et douze mètres quatre-vingt centimètres de largeur. On y voyait aucun genre d'architecture, aucun pilier ni colonne et rien pour tenir lieu de chapelles latérales! On devrait plus tard adosser deux autels à droite et à gauche du sanctuaire sur l'espace libre qui restait entre le sanctuaire et le mur latéral de l'église.

Ce ne fut que vers 1810 qu'on reprit les travaux de l'intérieur. On commença par l'autel et tout resta en cet état jusqu'en 1821. On établit alors un pavé, puis on fit la voûte en plein-cintre sans nervure et en planches de chêne qu'on recouvrit d'une peinture blanche à l'huile. On s'occupa après cela des deux petits autels, qui furent exécutés en bois de mine, de la chaire, des confessionnaux et des lambris du sanctuaire. Tous ces objets mobiliers, qui sont encore aujourd'hui dans l'église, sortaient des ateliers de Fonder, menuisier sculpteur à Couvin (Belgique).

Enfin nous ajouterons que l'édifice a subi une transformation en l'année 1865. On a démolit le corps, ou la nef, qui menaçait ruine en laissant subsister les deux extrémités, le sanctuaire et la tour. Cette nef a été reconstruite selon un autre plan, avec des poteaux en chêne en guise de piliers à l'intérieur, et avec des nervures aussi en bois de mine qui supportaient des voûtes en planches de mine. A l'extérieur de cette nef, on donna le genre pignon à chaque travée. Hélas, ce type de construction ne tarda pas à être reconnu bien défectueux. On y était abrité ni contre le froid, ni contre la pluie qui perçait entre les jointures des planches! Cet état de choses a duré jusqu'en 1876.

On avisa alors à se mettre à l'abri de la pluie, de la neige et du froid. Une autre direction fut donnée aux toitures et aux noues des pignons, on fit revêtir toutes les voûtes d'un enduit en plâtre. Ainsi, le but se trouva à peu près atteint pour la question du froid et de la pluie mais la question architecturale est bien loin d'être satisfaisante...

Texte adapté de l'histoire du village des Mazures par l'abbé Genet (1881)

- Benoît DIDIER



- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES -

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES
à portée de clic!

PREMIÈRE ÉTAPE POUR TOUS LES DOCUMENTS

Je vérifie que l'adresse internet comporte le sigle "gouv.fr".

Je vais sur le site de l'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS : ANTS.

Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect.

CARTE D'IDENTITÉ

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.



J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.



Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives



Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.



Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.

PASSEPORT

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.



J'achète un timbre fiscal sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr/>



J'identifie une Mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.



Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.



Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.



Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



PERMIS DE CONDUIRE

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.
En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Je peux faire une demande en ligne pour un-e : duplicata, changement d'adresse, changement de titulaire, cession de véhicule, autre motif.

Je fais ma demande en ligne : **<https://immatriculation.ants.gouv.fr>**

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à FranceConnect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.



Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur **<https://immatriculation.gouv.fr>**, rubrique "services associées" puis où "immatriculer mon véhicule".

Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.



LesMazures08



@LesMazures08



les_mazures



www.lesmazures.fr



www.salon-vins-saveurs.fr



Aide à Domicile

en

Milieu Rural

le service à la personne

AUTONOMIE pour accompagner au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas ou livraison de repas à domicile
- Transport accompagné
- Téléassistance
- Aide aux aidants

DOMICILE pour vous faciliter la vie (devis gratuit)

- Ménage
- Repassage
- Petit bricolage
- Petit jardinage

FAMILLE pour vous aider ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille

- Garde d'enfants à domicile ou en accueils collectifs
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative

SANTÉ pour vous proposer des soins à domicile sur prescription médicale

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées

Les aides dont vous pouvez bénéficier

- De nombreuses aides financières sont possibles en fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources. Lors de l'évaluation de vos besoins, l'ADMR pourra vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation.
- Prises en charge par le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, les Mutuelles ou la Caisse d'Allocations Familiales.
- 50% des coûts sont déductibles de vos impôts (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation) où peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôts.

Bénévoles et salariés sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier. Actuellement 14 Mazurois bénéficient des services de l'ADMR.

Où contacter l'ADMR

Maison de Pays ADMR -

33 Bis, Avenue des Martyrs de la Résistance
08150 Renwez

03.24.58.66.05

Email : admr.renwez@fede08.admr.org

Personne référente de l'ADMR pour la commune des Mazures :

Madame DA SILVA-MANQUILLET
Loetitia, Conseillère Municipale



Vie pratique

LES HORAIRES À CONNAÎTRE

Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h15
Mercredi et samedi : 8h30-11h30
Heure de levée du courrier du lundi au samedi : 9h00

Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

- Fermée au public le mercredi après-midi -

Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-18h00 (17h00 en hiver)

Mercredi et samedi : 9h00-12h00 / 13h30-18h00 (17h00 en hiver)

- Fermée le vendredi -

Bibliothèque - Nouveaux Horaires -

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 / 15h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00

Ouvertures réservées

Mardi 9h00-11h :

Les Lutins

Mercredi 9h00-10h00 :

Centre Social

Jeudi 8h30-11h00 :

Ecole



03.24.41.20.90

VOS INTERLOCUTEURS

Mairie	03.24.40.10.94
École	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel	03.24.40.19.93
Véolia	09.69.32.35.54
Réseau Câblé	03.24.40.10.94
Gendarmerie	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU	15
Pompiers	18
Ambulances (Revin)	
Soussigne	03.24.40.16.40
Coquet	03.24.40.14.45
Dépannage électricité	0810.333.008
Dépannage gaz	0810.433.008
ONF	03.24.40.10.18

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LES MAZURES

En tant que nouvel habitant, vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés. Voici la liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la commune :

Acciome 08	03.24.57.97.58
Ardennes Terres d'Aventures	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)	03.24.40.01.16
Cabinet infirmier (Guillemard Karen et Petitfils Angélique)	03.24.37.69.66
Chavet Alain Plombier Chauffagiste	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité	03.24.41.16.86
Concept Iton	03.24.41.67.62
DS Innovation Dasilva Laurent	
Création ensemble métallique contemporain	06.82.03.30.38
Innovax	03.24.53.38.38
Kranjec Virginie (statut associatif)	
Maquillages festifs et toutages éphémères	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture	03.24.40.27.32
Partylite (France Streibel)	03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
Poles Franck Maçonnerie	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle)	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure	03.24.57.48.17
Stanhomme-Kiotis (Bonafé Magalie)	03.24.40.25.14
Stanhomme-Kiotis (Durbecq Eliane)	06.85.25.67.24
Vigilec	03.24.26.60.92
Wolff Dolorès (Parfums et lingerie)	06.80.28.85.88



2019

Programmation des Animations

Janvier

18 janvier - Voeux de Mme le Maire

Février

2 février - Théâtre «Avocat sauce agraire»
Compagnie Les Utopistes

Avril

5 avril - Spectacle Musical
«L'histoire du rock» par Marc Dubois
27 avril - Congrès Départemental des
Anciens Combattants

Mai

25 mai - Festival Contrebände
(Spectacles de rue), Place du Grand Marais

Juin

15 et 16 juin - Fête Patronale Saint Rémi
(Fête des Lavoires, Marché Artisanal, Concert
de l'Union Musical de Revin)
15 juin - Concert à l'Église Saint Rémi
«Passion du Christ selon Saint Matthieu»,
choeur : A. TEMPO
15 et 16 juin - Salon Ardennes Généalogie
20 juin - Jeu des 1000€ (France Inter)
22 juin - 10ème édition du Méga Trail

Juillet

13 juillet - Retraite aux flambeaux
Spectacle pyrotechnique
21 juillet - Guinguette à l'Étang de la Grande
Terre

Août

10 août - Animation, site des Vieilles Forges

Septembre

75ème anniversaire de la libération des mazes :

- 3 septembre - Défilé Reconstitution
- 7 septembre - Bal ambiance «Libération»
Brocante en Nocturne (17h-22h)

Décentralisation du Festival Mondial des Marionnettes

- 23 septembre - «Une forêt en bois...
construire» par Estelle Charles
- 24 septembre - «Daba, l'enfant qui n'aimait
pas l'école» par Jean-Claude Leportier

27 septembre - Concert à l'Église Saint Rémi
par l'Ensemble de Trombones des Ardennes

Octobre

18 octobre - Théâtre «Chez Odette»
Compagnie Les Toqués

Novembre

16 et 17 novembre - 3ème édition du Salon
Vins et Saveurs
29 novembre - Théâtre «Une mémoire
d'éléphant»
Compagnie Les Compagnons de Thalie

Décembre

6 décembre - Soirée solidaire : Téléthon

Programmation des commémorations organisées sur la commune

8 Mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

18 Juin : Journée nationale commémorative de l'appel du Général De Gaulle

14 Juillet : Fête Nationale - Commémoration de la Révolution française

16 Juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites - Hommage aux déportés juifs du **Judenlager**

23 Octobre : Commémoration de la 1ère déportation à Auschwitz des Juifs travailleurs forcés du **Judenlager des Mazures**

11 Novembre : Commémoration de l'Armistice et hommage rendu à tous les Mazurois morts pour la France



75ème anniversaire de la *Libération des Mazures*



3 septembre 2019 - 18h30

Défilé Reconstitution

-Départ de la place de la persévérance-
(avec véhicules militaires d'époque)

7 septembre 2019 -

- Place de la Fontinette -

Bal ambiance "Libération"

à partir de 20h30 avec les groupes :

"La Goualante" suivi de "The Doo Wap rdv"



BROCANTE EN NOCTURNE -

Le 7 septembre 2019 à partir de 17h

Emplacement gratuit

BROCANTE